

Organisation d'une concertation sur l'édition scientifique et les politiques de science ouverte

Le 11 mars 2022, le médiateur du livre a rendu public, au terme d'une première phase d'expertise et de consultations, un projet d'avis sur l'édition scientifique dans le contexte des politiques de science ouverte.

Ce document répond à une saisine du 10 juin 2021 du président du Syndicat national de l'édition dans le cadre des compétences qu'exerce le médiateur sur les rapports entre édition publique et édition privée. Il formule une analyse approfondie des enjeux d'avenir de l'édition scientifique en France, notamment de revues de sciences humaines et sociales, et présente des recommandations à l'ensemble des acteurs concernés.

Sur la base de ce projet d'avis, le médiateur du livre a poursuivi un dialogue fructueux avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère de la Culture. À l'invitation de Mme Christine Cherbut, sa présidente, Il a présenté ses analyses et ses conclusions provisoires aux membres de l'Observatoire de l'édition scientifique créé par les deux ministres pour engager un travail constructif sur un sujet marqué par des clivages anciens.

Le médiateur du livre lance aujourd'hui une phase publique de concertation destinée à affiner ses analyses et parachever ses recommandations d'ici l'automne prochain.

Il invite l'ensemble des acteurs intéressés par ce sujet important à se saisir de son projet d'avis en lui adressant des prises de positions écrites (2 pages maximum) qu'il pourra rendre publiques en même temps que son rapport définitif, ou en le contactant pour une audition ou pour toute rencontre qui leur semblera utile.

Les parties intéressées sont invités à transmettre leurs observations sur le projet d'avis d'ici le 15 septembre 2022 ou à prendre contact avec M. Simon Vialle, délégué auprès du médiateur du livre (contact@mediateurdulivre.fr).